

**Question Nicolas Bürgisser  
concernant la détérioration importante de l'offre pour  
les pendulaires de la région de Dürdingen, Schmitten,  
Wünnewil et Flamatt qui vont travailler en train à Berne**

---

**N° 813.05**

**Question**

Quelques pendulaires singinois qui utilisent quotidiennement les transports publics pour le trajet de leur domicile (région de Dürdingen, Schmitten, Wünnewil et Flamatt) jusqu'à leur place de travail à Berne se sont plaints chez moi du manque de places offertes depuis le changement d'horaire de décembre dernier dans les trains pour Berne tôt le matin. En effet, depuis le changement d'horaire de décembre 2004, l'offre de places assises dans les trains s'est détériorée de manière importante, en raison de la mise en service des nouvelles compositions Nina. Les sièges sont perçus comme étant beaucoup trop étroits et les femmes, en particulier, préfèrent rester debout plutôt que de devoir "subir" un étroit contact corporel.

Un manque de place chronique se manifeste surtout à partir de Schmitten. Ainsi, il n'y a quasiment plus de places assises. Les sièges pour les voyageurs de première classe sont déjà tous occupés dès Dürdingen.

Au sujet des problèmes connus de l'horaire déjà, les clients (pendulaires), de même que les commanditaires (communes et canton) n'ont pas du tout été pris au sérieux par les fournisseurs de prestations (CFF, BLS). Ainsi, les trains ne circulent plus dans une cadence à la demi-heure mais deux fois dans un intervalle de 15 minutes. Les pendulaires n'ont ensuite plus de liaison durant 45 minutes.

C'est pourquoi je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat:

- a) Comment le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'intervenir auprès des fournisseurs de prestations au sujet de la médiocre et insuffisante offre de places assises?
- b) L'aménagement de l'horaire est insuffisant. Comment le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'améliorer la situation? A-t-il déjà entrepris des démarches pour le prochain changement d'horaire?

Le 7 mars 2005

**Réponse du Conseil d'Etat**

Le changement d'horaire du 12 décembre 2004 a modifié profondément les horaires de l'ensemble des lignes de transports publics du canton. En effet, la mise en service de la nouvelle ligne Mattstetten – Rothrist, entre Berne et Olten, a nécessité une adaptation en profondeur de l'horaire des lignes régionales. Afin que ce nouvel horaire s'inscrive dans le nouveau cadre donné par l'horaire national, qu'il corresponde au mieux aux besoins des régions concernées et qu'il respecte les contraintes budgétaires tant fédérales que cantonales, le Service des transports et de l'énergie a procédé en deux étapes à l'élaboration du nouvel horaire.

La première étape a consisté à élaborer un avant-projet d'horaire, mis en consultation auprès des communes et des écoles au printemps 2003. La coordination entre les horaires de

transports publics et les horaires des cycles d'orientation a été le problème principal soulevé par les instances consultées.

La deuxième étape, soit l'élaboration du projet d'horaire, a visé à assurer une coordination optimale des horaires. Ce projet a fait l'objet d'une consultation publique. Toutes les requêtes déposées à cette occasion ont été examinées par le groupe horaire constitué selon la loi sur les transports.

Compte tenu de l'importance du changement horaire, la Compagnie du chemin de fer du Lötschberg (BLS), exploitante de la ligne Fribourg - Berne, a estimé la demande de chaque circulation afin de dimensionner correctement la capacité des trains. Depuis la mise en service du nouvel horaire, cette entreprise a effectué plusieurs comptages manuels. Le nombre des comptages n'est pas encore suffisamment représentatif pour que des conclusions définitives puissent être tirées mais il permet déjà une première appréciation. Lorsque ces contrôles ont été faits, l'offre de places assises sur la ligne S 11 (train accéléré Fribourg-Berne) n'a jamais été dépassée. Le taux moyen d'occupation du train le plus chargé représente 75% de la capacité du train en places assises (les places debout ne sont pas comptabilisées). Pour la ligne S 1 (train régional Fribourg-Berne), un seul train au départ de Berne (celui de 17h45) présente une occupation moyenne légèrement supérieure au nombre de places assises. En l'état, il ressort par conséquent des statistiques disponibles que l'offre de places correspond à la demande. Le BLS suit de près le développement de la demande effective afin de pouvoir corriger les éventuels cas critiques. Grâce à la prochaine mise en service d'un système de comptage automatique, il disposera de données plus précises et plus fiables. Le Service des transports et de l'énergie suit ces travaux et interviendra auprès de l'entreprise si des situations critiques devaient être constatées.

Les nouvelles compositions Nina correspondent au choix qui a été fait d'augmenter le nombre de places assises par rapport aux places debout. Il est exact que l'augmentation de la proportion des places assises a nécessité la réduction de la largeur standard des sièges.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Etat n'estime pas nécessaire d'intervenir auprès du BLS.

Entre Fribourg et Berne, les trains à longue distance circulent désormais à la cadence stricte de 30 minutes. Ces nouvelles conditions d'exploitation n'ont pas permis le maintien de l'ancienne structure d'offre du trafic régional. Cet objet a été intensivement discuté avec le service responsable des horaires aux CFF. Comme dans l'ancien horaire, deux trains régionaux par heure circulent aux heures de pointe entre Fribourg et Berne. La répartition de ces deux trains est effectivement moins bonne qu'auparavant en direction de Fribourg. En revanche, l'espacement des arrivées à Berne pour les trains en provenance de Fribourg a été améliorée, puisque, entre deux trains successifs (S1-S11), il est de 22, respectivement 38 minutes, alors qu'il était respectivement de 20 et 40 minutes dans l'ancien horaire. Le nouvel horaire a aussi permis d'améliorer considérablement les relations entre la Singine et les grandes agglomérations alémaniques. Alors que l'ancien horaire offrait aux heures de pointe une relation par heure entre Düdingen et Zürich en 1h57, le nouvel horaire offre deux liaisons par heure entre ces deux localités, dont une en 1h33.

Dans le cadre de la planification des prochaines étapes d'amélioration du Réseau express régional (S-Bahn) de Berne, le Service des transports et de l'énergie évalue actuellement différentes options d'amélioration de la desserte régionale Fribourg – Berne.

Fribourg, le 3 mai 2005